



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonds d'action sociale

Question écrite n° 49927

Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de M. le ministre delegue a la ville et a l'integration sur les preoccupations legitimes de certaines associations quant a la reforme du fonds d'action sociale. Les procedures du FAS sont compliquees, pour exemple, la reforme des procedures de traitement des dossiers a justifie une circulaire d'application de trente-six pages, et va generer une augmentation des exigences administratives allant a contre-courant des incitations a la simplification des procedures souhaitees dans le cadre de la reforme de l'Etat. Il lui demande s'il compte aller vers une reforme du FAS qui viserait a une simplification des procedures et le rapprochement entre l'administratif et l'intervention sociale, afin de soutenir les actions d'integration developpees, garantir et accelerer leur financement.

Données clés

Auteur : [M. Calvel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49927

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : aménagement du territoire, ville et intégration

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1500